

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	Mercredi 23 Juin 2021	<b>Séance du : Mardi 29 Juin 2021</b>
		L'An Deux Mille Vingt et un, le vingt-neuf Juin à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : <b>37</b>	
Présents : 34	Pour : <b>37</b>	
Absents : 8	Contre : <b>0</b>	
Représentés : 3	Abstention : <b>0</b>	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : M. Jean FRADIN (Canet) représenté par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault) représentée Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absent(e)s : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault) Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault) M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

## 26. Tourisme - Base de plein air du Salagou – Tarifs 2021 :

### *Tarifcation des sorties trottinettes pour la Base de Plein Air du Salagou*

Monsieur COSTE rappelle que la Base de Plein Air du Salagou lance cette année sa nouvelle activité, d'encadrement de sorties trottinettes pour un public à partir de 12 ans et des groupes et particuliers.

Aussi il convient de voter des tarifs en fonction de la durée de la sortie et du nombre de personnes prévu.

Tarifs trottinette		
particuliers		
2 à 4 personnes	1h30	38 euros
	2h	45 euros
	3h	65 euros
5 à 9 personnes	1h30	35 euros
	2h	40 euros
	3h	55 euros

groupes	1h30	30 euros
	2h	40 euros

En conséquence, Monsieur COSTE rappelle aux membres du Conseil communautaire :

- **D'ADOPTER** la nouvelle grille tarifaire relative aux sorties trottinettes pour la Base de Plein Air du Salagou.

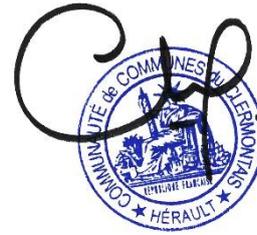
Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

- **ADOpte** la nouvelle grille tarifaire relative aux sorties trottinettes pour la Base de Plein Air du Salagou.

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
De communes du Clermontais,



Claude REVEL.